Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1956)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA

GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES SOCIETÁ PITTORI, SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

März 1956

Bulletin No. 3

Mars 1956

LA SECTION DE GENÈVE

présente les œuvres de quelques-uns de ses membres. Il ne s'agit pas là d'un choix. Aucun jury n'a opéré, selon ses goûts ou ses idées, une sélection jugée digne de meubler ce numéro de l'Art Suisse ou de représenter les diverses tendances des Artistes Genevois de la SPSAS. La Section s'est donné une seule régle: «l'œuvre, pour être acceptée, ne devait avoir figuré en aucune publication antérieure». Trente-sept de nos collègues ont répondu à l'appel. Il faut être heureux de ce résultat qui impliquait de leur part une contribution matérielle dont ils doivent ici être vivement remerciés.

Si l'on objecte que cette manière de faire consiste à s'en remettre au hasard, reconnaissons tout au moins que le hasard ne nous a pas trop desservis, même si dans ce chœur quelques voix ne se font pas entendre.

La Section de Genève croit, en effet, réunir dans ce cadre restreint les multiples visages que ses membres prêtent à leur muse et elle souhaite que le lecteur, en feuilletant ces pages, en fasse l'agréable rencontre.

La commission d'étude et de rédaction

Hornung, Ryter, Theurillat

